

S.A.S. Parc éolien de la Côte des Moulins

Immeuble Le Sanitat

10 Rue Charles Brunellière

44100 NANTES

PROJET DE PARC EOLIEN

Volet 7 de la Demande d'Autorisation Environnementale :
Expertise paysagère

ETUDE PAYSAGERE

Etude de l'impact visuel suite à la suppression de l'éolienne E4

Volet paysager

PROJET ÉOLIEN DE LA CÔTE DES MOULINS

COMMUNE DE VIGNORY, MIRBEL ET LA GENEVROYE - HAUTE-MARNE (52)

JUIN 2021

Étude d'impact du projet éolien de

la Côte des Moulins

Haute-Marne (52)

Volet paysager

Juin 2021



WKN France

Immeuble Le Sanitat
10 rue Charles Brunelière
44100 Nantes

Tel : +33 (0) 2 40 587 310
Fax : +33 (0) 2 40 587 381



agencecouasnon

Agence couasnon
9, rue Louis Kerautret Botmel
35000 Rennes

Tel : +33 (0) 2 99 30 61 58

Donjon du château de Vignory



Étude de l'impact visuel suite à la suppression de l'éolienne E4

Le projet du parc éolien de la Côte des Moulins a fait l'objet d'une étude d'impact sur l'environnement comprenant un volet paysager et patrimonial. Aujourd'hui, après avoir échangé avec les services de la DREAL, la société Parc Éolien de la Côte des Moulins a supprimé l'éolienne E4 du projet au regard de la covisibilité de celle-ci avec plusieurs monuments historiques, notamment l'église de Vignory, son château et le pigeonnier de la Ferme de Froideau à Cerisères.

Ainsi, ce document a pour objet de porter à connaissance des éléments d'information suite à la modification du projet éolien de la Côte des Moulins et à présenter l'évolution potentielle des impacts paysagers.

SOMMAIRE

A . INTRODUCTION.....	6
B . ETUDE DE VISIBILITÉ DU PROJET ÉOLIEN.....	7
C . PHOTOMONTAGES	12
D . CONCLUSION	24

A . INTRODUCTION

Un projet éolien est amené à évoluer au fil du temps au regard des multiples contraintes rencontrées et des retours avec les différents bureaux d'étude, services de l'Etat, acteurs locaux (au travers de l'enquête publique) et organismes sollicités dans le cadre de l'étude d'impact sur l'environnement.

Le porteur du projet a décidé de procéder à des modifications du projet sur le nombre d'éoliennes installées.

La nouvelle implantation proposée comporte 4 éoliennes au lieu de 5 initialement prévues, E4 ayant été supprimée par rapport au projet initial (voir cartes ci-contre). La localisation des éoliennes E1, E2, E3 et E5 reste identique.

Ces changements entraînent une réévaluation des impacts du projet éolien sur le paysage. Ainsi, ce document présente une étude comparative des bassins visuels théoriques du projet initial et modifié.

Suite à cette analyse, une sélection de 5 photomontages illustreront les modifications prévues pour le projet de la Côte des Moulins. Les impacts visuels seront comparés pour les deux implantations, afin de réévaluer les impacts du projet sur le paysage.



Figure 1 : Implantation initiale visée dans le cadre de la demande d'autorisation environnementale déposée en septembre 2019, puis complétée en janvier 2020



Figure 2 : Implantation modificative validée par les services de la DREAL en février 2021

B . ETUDE DE VISIBILITÉ DU PROJET ÉOLIEN

Le calcul de la visibilité du projet éolien permet de mettre en évidence les portions du territoire depuis lesquelles des vues vers le projet sont théoriquement possibles. Le calcul tient compte de l'implantation et de la hauteur des éoliennes du projet, ainsi que du relief et des boisements principaux.

Les bassins visuels projetés sont catégorisés selon un gradient de couleur fonction de l'angle apparent théorique des éoliennes. L'angle augmente à mesure que la distance au projet diminue, jusqu'à un maximum à proximité directe du parc.

Les cartes suivantes illustrent les zones d'influences visuelles du projet selon sa configuration initiale (5 éoliennes pour une hauteur totale en bout de pale de 150 mètres) et modifiée (4 éoliennes pour une hauteur totale en bout de pale 150 mètres). À noter que les éléments bâtis, les haies et boisements réduits ne sont pas pris en compte lors de la réalisation de ces cartes.

PROJET ÉOLIEN DE LA CÔTE DES MOULINS

-  Projet initial
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée
-  Aire éloignée

Angle apparent

-  0,1 - 0,5°
-  0,5 - 1°
-  1,0 - 5,0°
-  5,0 - 108,0° (angle maximal)

À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Pour se représenter les angles ...

0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **0,87 cm** placé à 1 m de l'oeil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **1,7 cm** placé à 1 m de l'oeil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **8,7 cm** placé à 1 m de l'oeil

 Boisements utilisés pour le calcul de la ZVI

Informations relatives au calcul de la ZVI

Source : - IGN BD Alti 75m
- CORINE Land Cover

Hauteur bout de pales : 150 m

Réalisation : Windpro 3.3

PROJET ÉOLIEN DE LA CÔTE DES MOULINS

-  Projet modifié
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée
-  Aire éloignée

Angle apparent

-  0,1 - 0,5°
-  0,5 - 1°
-  1,0 - 5,0°
-  5,0 - 108,0° (angle maximal)

À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Pour se représenter les angles ...

0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **0,87 cm** placé à 1 m de l'oeil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **1,7 cm** placé à 1 m de l'oeil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **8,7 cm** placé à 1 m de l'oeil

 Boisements utilisés pour le calcul de la ZVI

Informations relatives au calcul de la ZVI

Source : - IGN BD Alti 75m
- CORINE Land Cover

Hauteur bout de pales : 150 m

Réalisation : Windpro 3.3